

Léopold III persiste et signe



régne en faveur de la politique de neutralité. « Sa pensée politique n'est plus connue après le mariage de Baudouin avec Fabiola de Mora y Aragon. Commence alors une période de sa vie durant laquelle il va réaliser des voyages d'études liés à sa curiosité pour la nature et la protection de l'environnement », rappelle Vincent Dujardin.

L'historien Vincent Dujardin nous a ouvert le carnet personnel de Léopold III qui comprend une soixantaine de pages manuscrites qui comportent des notes de lecture et des points de vue du Roi, entre juin 1942 et la Libération.

© PHOTO NEWS.

« Neutre »

courtoises avec les représentants diplomatiques de l'Allemagne ».

En 1994, les historiens Jan Velaers et Herman Van Goethem avaient déjà fait la clarté sur le rôle joué par le Roi durant la guerre. Ils avaient montré qu'en juin 1940, Léopold III avait déjà l'idée de régner « sur quelques provinces du pays ». Le Palais avait alors songé au Limbourg...

Le document d'archives rendu public par Vincent Stuer prouve qu'en juillet 1942, Léopold III continue, comme en 1940, de se poser la question d'une paix de compromis ou de l'après-guerre. Il est dû à ses collaborateurs, son secrétaire, deux diplomates et le chef de sa maison militaire. Il est rédigé sur instruction du Roi, mais ne dit certes pas ce que le souverain en pense lui-même. On savait déjà que s'il se voulait neutre, la germanophilie de Léopold III était réelle. Cela ne signifie pas pour autant une adhésion à l'idéologie

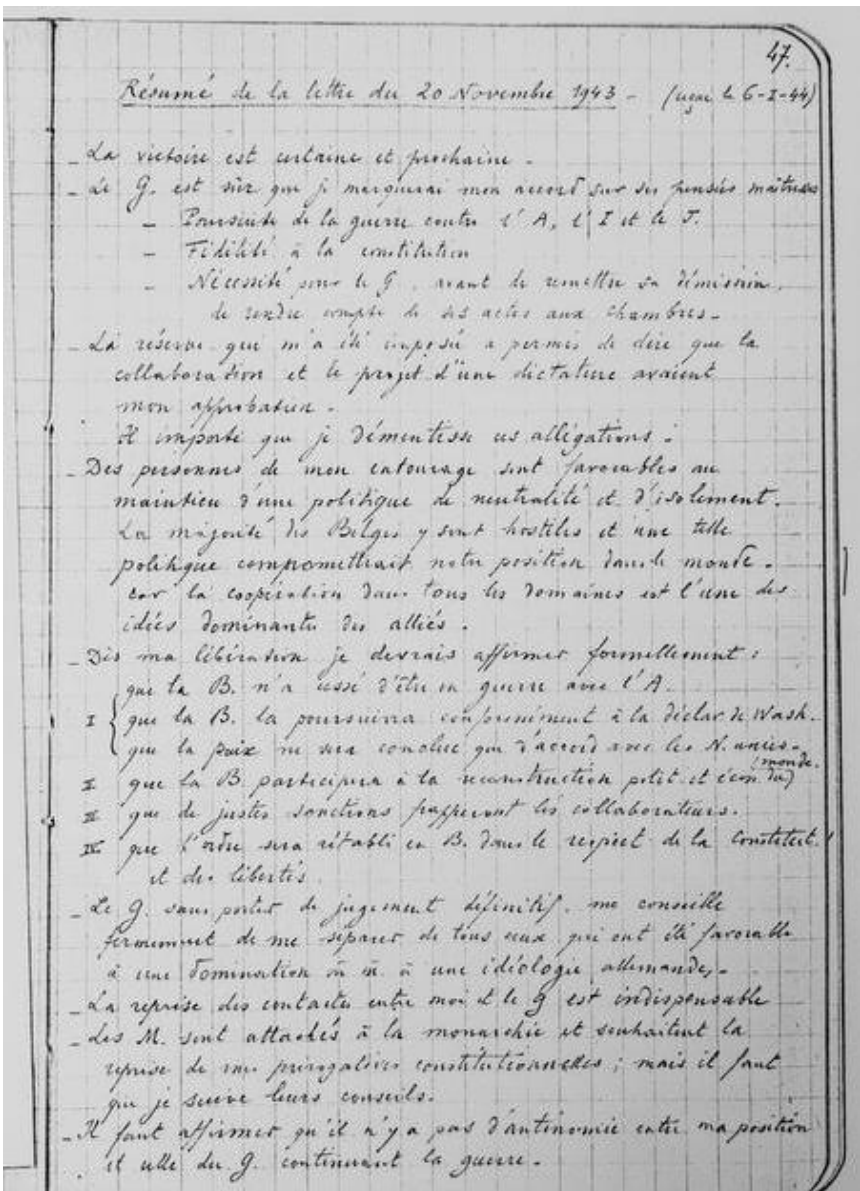


On savait déjà que s'il se voulait neutre, la germanophilie de Léopold III était réelle. Cela ne signifie pas pour autant une adhésion à l'idéologie

”

nazie. Dans la note de 22 pages à laquelle Vincent Stuer fait référence, les quatre rédacteurs estiment par exemple que, sur le territoire sur lequel le Roi régnerait, les Allemands devraient accepter de renoncer à tout appui aux partis VNV (Vlaams Nationaal Verbond, NDLR) et rexiste. Et comme l'écrivaient Velaers et Van Goethem, « songer à la suprématie du Reich » n'était pas la souhaiter. Mais il convient de noter que Léopold III se rend tout de même à deux reprises en Autriche. En août-septembre 1941, puis en octobre de la même année – cette fois pour quatre semaines, avec Lilian qu'il vient d'épouser le 11 septembre, pour un voyage de noces (car c'est bien ainsi qu'il faut appeler ce périple). A cette occasion, il a séjourné quelques jours chez un membre du parti national-socialiste qui occupait la fonction de *Hauptsturmführer* des sections d'assaut (les SA). Voilà qui ne donne pas l'image d'un Roi « très neutre » !

extraits Les mots d'un Roi aveugle aux réalités de l'histoire



Le carnet personnel de Léopold III comporte une soixantaine de pages. Sur celle ci-contre, le Roi a consigné ses réflexions à la suite des revendications que lui a adressées le gouvernement belge de Londres dans une lettre datée du 20 novembre 1943.

© PIERRE-YVES THIENPONT

P.M.A.

Au début de l'année 1944, le roi consigne dans son carnet le jugement peu amène que lui inspire une lettre envoyée par le gouvernement Pierlot, alors en exil à Londres. « Ont-ils déjà oublié leur demande réitérée de rentrer au pays pour négocier ? », interroge Léopold III face aux conditions qui lui sont imposées. « Maintenant, ils ont la prétention de s'occuper de l'organisation intérieure de ma propre maison. Pourquoi ? »

« Résumé de la lettre du 20 novembre 1943, reçue le 16 janvier 1944 :

La victoire est certaine et prochaine. Le gouvernement est sûr que je marquerai mon accord sur ses pensées maîtresses :

- Poursuite de la guerre contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon.
- Fidélité à la Constitution.
- Nécessité pour le gouvernement, avant de remettre sa démission, de rendre compte de ses actes aux chambres.

La réserve qui m'a été imposée a permis de laisser croire que la collaboration et le projet d'une dictature avaient mon approbation. Il importe que je démentisse ces allégations.

Des personnes de mon entourage sont favorables au maintien d'une politique de neutralité et d'isolement. Cependant, la majorité des Belges y sont hostiles, et une telle politique compromettrait notre position dans le monde car la coopération dans tous les domaines est l'une des idées dominantes des Alliés.

Dès ma libération, je devrais affirmer formellement :

Que la Belgique n'a cessé d'être en guerre avec l'Allemagne, Que la Belgique la poursuivra conformément à la Déclaration de Washington.

Que la paix ne sera conclue que d'accord avec les Nations unies.

Que la Belgique participera à la reconstruction politique et économique du monde,

Que de justes sanctions frapperont les

collaborateurs.

Que l'ordre sera rétabli en Belgique dans le respect de la Constitution et des libertés.

Le gouvernement, sans porter de jugement définitif, me conseille fermement de me séparer de tous ceux qui ont été favorables à une domination ou même à une idéologie allemandes.

La reprise des contacts entre moi et le gouvernement est indispensable.

Les ministres sont attachés à la monarchie et souhaitent la reprise de mes prérogatives constitutionnelles, mais il faut que je suive leurs conseils.

Il faut affirmer qu'il n'y a pas d'antagonisme entre ma position et celle du gouvernement continuant la guerre.

Somme toute, le gouvernement demande :

L'approbation des engagements qu'il a pris ou compte prendre en politique étrangère.

L'approbation de sa formule de rentrée au pays.

Des assurances quant à mes sentiments : dans le passé et dans l'avenir, en matière de politique intérieure et de politique extérieure.

L'adhésion à un projet de proclamation de ma part développant et confirmant les points 1, 2 et 3.

L'élimination de certains membres de mon entourage.

La reprise des contacts.

Remarque : Mauvais message, tissé d'arrogance et de méfiance. Les signataires tablent sur des informations unilatérales. Ils acceptent les racontars les plus ineptes et reproduisent des insinuations inqualifiables. Pas un mot de leurs propres torts passés. Ont-ils déjà oublié leur demande réitérée de rentrer au pays pour négocier !

Maintenant, ils ont la prétention de s'occuper de l'organisation intérieure de ma propre maison. Pourquoi ?

Les idées exprimées dans le mémoire de janvier 1944, que j'ai, dans un esprit de courtoisie confiante, communiqué au Premier ministre d'Angleterre, témoignent de mon respect pour les règles constitutionnelles de mon pays... »

1943

Le 13 mars 1943, le roi Léopold III confie à son carnet qu'il ne protestera pas contre le travail obligatoire imposé aux Belges par l'occupant.

1951

L'annonce du retour du roi Léopold III sur le trône déclenche la Question royale. Face à la contestation et aux troubles, il abdiquera en faveur de son fils Baudouin le 17 juillet 1951.